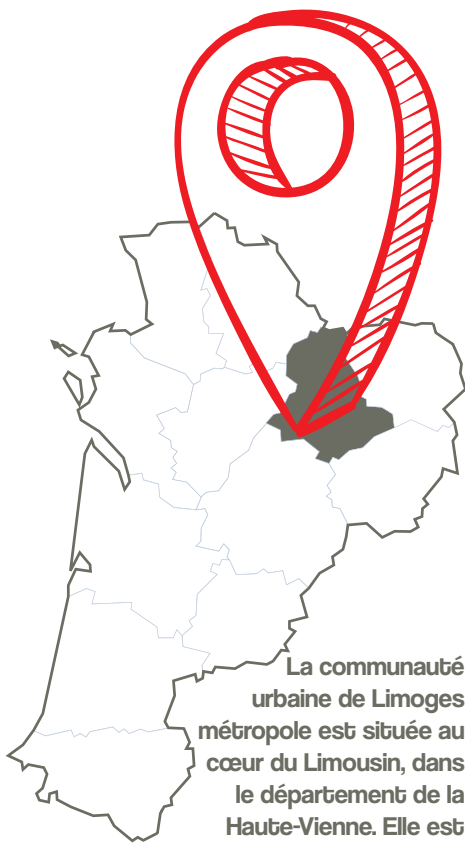




La communauté urbaine de Limoges métropole est située au cœur du Limousin, dans le département de la Haute-Vienne. Elle est traversée d'est en ouest par la Vienne et s'inscrit sur l'axe nord-sud par l'autoroute A20, dite « l'Occitane ».



COMMUNAUTÉ URBAINE **LIMOGES** **MÉTROPOLE**



52 000 HA
SUPERFICIE



20
COMMUNES



207 385
HABITANTS
(insee 2018)

Situation **agricole**

- 19 400 ha de SAU soit 37 % du territoire,
- 33 % d'espaces forestiers naturels et plus de 70 % de la SAU couverte par des prairies temporaires et permanentes qui illustrent la dominance de production de viande bovine, spécifique au Limousin.



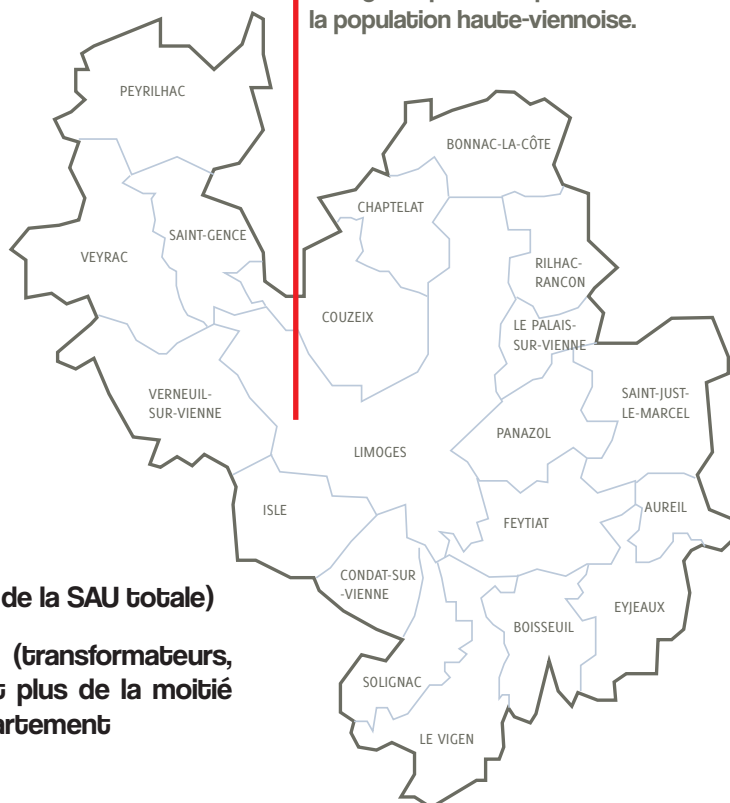
SURFACES BIO

2 480 ha de la SAU bio (12,7 % de la SAU totale)

65 acteurs des filières aval bio (transformateurs, coopératives, distributeurs...), soit plus de la moitié des opérateurs présents sur le département

47 fermes bio sur le territoire

Limoges représente plus de 33 % de la population haute-viennoise.



CONTEXTE DU TERRITOIRE



ATOUTS

Pôle urbain structurant et actif

- Une agglomération de taille modeste à l'échelle nationale, mais majeure à l'échelle de l'ancienne région Limousin, avec un rôle central dans le développement économique et démographique des territoires alentours
 - Une forte concentration des activités économiques structurantes, y compris dans le domaine agricole et agro-alimentaire (ex. : abattoir de Limoges), et des ménages à niveau de vie élevé.
 - Des débouchés actuels et potentiels importants pour les produits alimentaires, et biologiques notamment (de nombreux magasins de produits bio ont ouvert dans les dernières années).

Un territoire bénéficiant d'un cadre de vie attractif, notamment dans un contexte bouleversé par la crise sanitaire

- Attractivité du territoire due en partie à sa proximité avec un espace rural préservé.
- Un coût du foncier parmi les moins élevé de France.

Territoire accessible

- Des axes majeurs permettant un accès aisé aux autres pôles urbains du sud-ouest :
 - l'autoroute A20 entre Paris et Toulouse,
 - 3 routes nationales en direction de Poitiers, Niort, Angoulême et Périgueux,
 - des TER en direction Bordeaux, Paris et les grands pôles,
 - un aéroport national et international.



CONTRAINTES

Un déficit d'image par rapport à d'autres territoires proches, et une population en stagnation depuis 10 ans

Une évolution à la hausse depuis la crise sanitaire ?

Une qualité de cadre de vie qui reste fragile, à l'aune des dynamiques urbaines

Notamment des tensions sur les milieux naturels (aquitaines en particulier) et la préservation des ensembles agricoles.

De fait, érosion de l'activité agricole, une dynamique agricole fragile

De petites structures (- de 30 ha) et des agriculteurs ayant plus de 55 ans.

Omniprésence de la filière bovins allaitants, avec des incertitudes structurelles sur ses perspectives

En parallèle, assez faible diversité de productions agricoles.

Par rapport au reste du département, plus forte concurrence en matière d'accès au foncier entre agriculteurs et particuliers

Absence de grosses ressources en eau souterraine

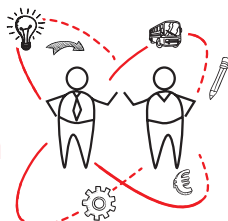
Limitant le développement des systèmes d'exploitation qui nécessitent une importante irrigation, tel que le maraîchage

LES ENJEUX DU TERRITOIRE

Sous l'impulsion de son Président, Guillaume Guérin, l'équipe politique élue en 2020 souhaite dresser une nouvelle feuille de route pour les années à venir. Les contours exacts de ce projet de territoire ne sont pas encore connus, mais une grande consultation des élus locaux et de la population a été lancée en cours d'année 2021.

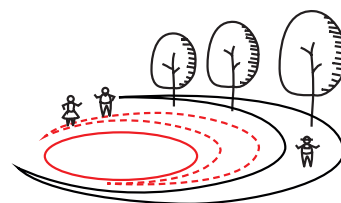
Plusieurs priorités ont émergé, qui ne manqueront probablement pas d'être traduites dans la stratégie globale, pour laquelle attractivité démographique et développement économique sont centraux :

1 Réorganiser le réseau de transport urbain



2 Maintenir et développer le tissu des entreprises artisanales et TPE / PME

3 Développer l'attractivité, notamment en embellissant certains espaces publics



4 Développer les circuits courts



5 Encourager la production d'énergies renouvelables

6 Développer une politique ciblée pour la jeunesse



7 Rénover l'habitat ancien et développer une offre de logements adaptée aux besoins des habitants

L'agriculture est au cœur de l'enjeu dédié aux circuits courts, et contribue globalement au dynamisme économique et à l'attractivité du territoire pour les populations actuelles et futures. Sans attendre la formalisation du projet de territoire, des orientations intercommunales en matière d'agriculture ont progressivement été formulées dans les années précédentes. Elles semblent toujours d'actualité :

- constat d'un important déficit de production maraîchère et d'une demande croissante des consommateurs en produits bio et locaux,
- 2014 : Engagement de l'agglomération dans le renforcement d'une ceinture maraîchère et l'accompagnement des producteurs locaux dans le cadre du Plan Climat Énergie Territorial et le développement des débouchés locaux, notamment la restauration collective,
- 2018 : lancement du Plan Alimentaire Territorial porté par une salariée dédiée. Le PAT répond aux enjeux suivants :
 - Développer l'économie locale en permettant la pérennisation et le renouvellement des producteurs, des transformateurs et des fournisseurs locaux.
 - Satisfaire la demande des consommateurs en matière de qualité des produits, de réduction des transports, de pérennisation de l'emploi, en favorisant l'accès aux circuits courts.

Ces ambitions agricoles sont portées par une forte relation partenariale, concrétisée par des instances dédiées et plusieurs conventions avec des partenaires locaux :

- Limoges Métropole est à la fois coordinateur et acteur du projet alimentaire territoriale. Limoges Métropole intervient matériellement et financièrement sur certains aspects du projet,
- le comité technique est composé d'un peu plus d'une douzaine de structures institutionnelles, sociales et de développement agricole.

ACTIONS EN COURS

RECONQUÊTE D'UNE CEINTURE MARAÎCHÈRE

Enjeu
attractivité



Enjeu
développement



Enjeu cadre de
vie et circuits
courts



Enjeu agricole :
maintien de
l'activité,
diversification
des
productions



Pôle maraîchage

Historiquement, l'agglomération limougeaude pouvait compter sur les productions d'une centaine de maraîchers. On recense aujourd'hui une vingtaine de fermes ayant au moins une partie de leur activité en production légumière. Ce nombre est largement insuffisant au regard des besoins actuels et surtout potentiels de la population locale. Face à ce constat, l'Agglomération de Limoges s'est attelée dès 2017 à la création d'un pôle maraîchage composé d'un espace test et de jardins coopératifs.

Le foncier nécessaire à la création de l'espace a été trouvé sur la commune de Verneuil sur Vienne, dans la ceinture périurbaine de Limoges. L'ensemble de 15 ha présente un visage varié, avec des prairies fauchées, des espaces de forêt et bien entendu une partie du foncier dédié au maraîchage. 4 ha environ sont notamment dédiés à l'espace test.

Cet espace a été totalement aménagé pour permettre l'installation d'un maximum de 3 testeurs sur 1 ha maximum chacun et sur une période d'un à trois ans : serres (500 m²), stockage (125 m² + local frigorifique et container), matériel et locaux en commun, réseau de collecte d'eau de pluie et d'irrigation, ... Un accompagnement technique et humain est proposé avec l'appui d'acteurs locaux. Le portage juridique et comptable est réalisé dans le cadre d'un contrat CAPE (Contrat d'appui au projet d'entreprise), signé avec une couveuse d'activité.

Le dispositif a rencontré un certain succès puisque les testeurs s'y succèdent depuis sa création. Les premiers bénéficiaires portent un regard globalement favorable sur le modèle. Chacun peut vérifier son adéquation avec les exigences et contraintes liées (complexité technique, charge de travail, pénibilité physique, ...) et peaufiner son modèle, tant sur le plant agronomique qu'économique.

Préfiguration des contributions des partenaires

PARTENAIRES Chambre d'agriculture, Paysans dès demain (historiquement)

FINANCEURS Limoges Métropole, Conseil régional, ADEME



Ceinture verte

Malgré ses intérêts, le projet de Pôle maraîchage ne peut seul suffire à répondre à l'enjeu d'autonomie alimentaire de l'Agglomération. Sur l'hypothèse d'une consommation alimentaire entièrement relocalisée, il a été estimé que cette dernière aurait besoin de 450 à 600 ha consacrés à des productions légumières pour parvenir à son autonomie. Aujourd'hui, elles occupent une 20^{aine} d'hectares sur le territoire métropolitain.

Une solution possible à cet enjeu a été proposée à l'Agglomération par « Ceinture verte groupe », une société par actions simplifiée créée par des entrepreneurs soucieux de mettre leurs compétences au service de la cause alimentaire. Sa vocation première est d'aider les territoires urbains à recréer une ceinture verte maraîchère.

Pour résumer, le système proposé est le suivant : accompagné par Ceinture verte groupe, la collectivité locale lance la création d'une Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) sur son territoire, rassemblant différents partenaires apporteurs de capital. Ces fonds propres permettent ensuite d'emprunter pour, rapidement, disposer de moyens financiers importants. Sur cette base, la SCIC, en s'appuyant sur sa Directrice, lance une campagne d'acquisition de foncier propre à une activité maraîchère et aménage les parcelles acquises par lots de 2 à 2,5 ha : chacun est doté d'au moins 1500 m² de tunnels, d'un bâtiment de 100 m² pour le lavage et le stockage, d'un système d'irrigation fonctionnel, ...

Une fois l'outil de travail créé, le ou les maraîchers sont recrutés et liés à la SCIC par deux contrats : un contrat de prêt à usage mettant le foncier à disposition pour 18 ans, et un contrat de services permettant de rembourser les investissements et de financer un appui technique. Ce dernier implique le versement d'une cotisation mensuelle par le maraîcher. Le maraîcher a la charge de son matériel, des consommables et des semences. Il est libre de ses choix techniques, des productions, des débouchés, etc. Il intègre le collège « Producteurs » de la SCIC et participe à la vie de la structure, et notamment aux choix stratégiques. Le projet étant jeune, avec une Assemblée générale constitutive organisée le 29 septembre 2021, il doit encore faire ses preuves. Les grands enjeux seront de trouver les ensembles fonciers nécessaires à son déploiement (parcelles irrigables, ...) mais également, et peut-être surtout, de trouver les agriculteurs faits

pour ce modèle. Pour être viable, le système et son modèle économiques reposent de fait sur le postulat d'installations relativement pérennes. En leur donnant toutes les clés de la réussite, le projet devrait permettre aux agriculteurs de progresser rapidement. Arrivera-t-il toutefois à les retenir dans le cadre proposé ?

Préfiguration des contributions des partenaires

PARTENAIRES Chambre d'agriculture, Agrobio 87, ADEAR Limousin, Manger Bio Restauration, Jardins de Cocagne, Crédit Agricole, Lycée agricole des Vaseix, ...

SOUTIEN AUX FILIÈRES LOCALES ET AUX CIRCUITS COURTS



Etude filières viandes

L'élevage bovin allaitant est une production emblématique du département haut-viennois, tant en production bio que conventionnelle. Les autres filières viandes sont également assez bien implantées. La structuration progressive des filières a également été un facteur important de développement des productions. Limoges en a été un acteur important, avec la création d'un abattoir public en 1986. Cet abattoir travaille en multi-espèces et emploie 85 personnes.

Ces filières connaissent depuis plusieurs années des difficultés structurelles. Sur les fermes, elles se traduisent par des impasses économiques, une crise des vocations,... Plusieurs acteurs aval ont par ailleurs disparu (Coulaud Penaud, Covial, Sovialim) et certains outils connaissent une précarité économique.

Face à cela, Limoges Métropole a souhaité prendre les devants en lançant une étude d'opportunité et de faisabilité d'une filière élevage locale durable. Le pari est que la filière limousine a suffisamment de forces pour surmonter la crise, mais qu'elle doit parvenir à se distinguer positivement face à la concurrence. Pour ce faire, la durabilité, et l'orientation biologique notamment, sont des pistes solides de travail. L'étude doit analyser la situation depuis l'acte de production jusqu'à la consommation et, sur cette base, formuler des propositions concrètes.

Contrairement aux élevages porcins ou avicoles, l'élevage bovin bénéficie d'ores et déjà d'une assez bonne image sur le plan environnemental. D'autres territoires se sont par ailleurs lancés dans des démarches similaires, avec des labels et cahiers des charges spécifiques. Toute la créativité des acteurs locaux ne sera dès lors pas de trop pour trouver la voie à suivre. Les conditions d'abattage pourraient par exemple être une piste à étudier...



TerraLimoges

Une étude consommateurs menée en 2017 par l'Université de Limoges a démontré une forte demande en produits locaux et bio. Ces filières locales se structurent progressivement, mais d'importantes marges de manœuvre subsistent.

Pour contribuer à y répondre, Limoges Métropole a lancé le projet TerraLimoges avec les chambres consulaires de la Haute-Vienne et l'EPLFPA (Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles) Limoges Nord 87. L'objectif de ce projet est de mettre en phase les offres des producteurs, artisans et les besoins des consommateurs via la création de **nouveaux outils de commercialisation**, de

mise en relation et la montée en compétences des acteurs. Le projet, démarré en 2020, a permis de réaliser un diagnostic sur la filière alimentaire. La phase opérationnelle doit encore être précisée. Des échanges concrets entre l'atelier de transformation alimentaire de l'EPLFPA et différentes structures locales ont été organisés fin 2021 en ce sens. Ce même type de concertation pourrait profiter à chacun des volets du projet, avec l'idée de tisser des liens entre chaque composante et entre les acteurs qui les incarnent au quotidien.

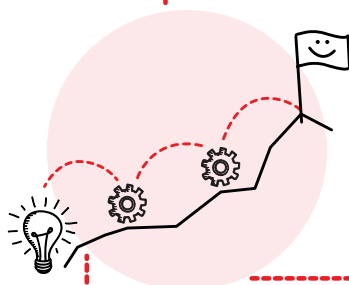
SYNTHÈSE

Difficultés rencontrées

- Manque de leviers d'action sur certains.
- Difficulté à trouver des consensus sur certaines thématiques.
- Peu de co-financements.
- Un manque de moyens humains pour porter l'ensemble des projets de front.

Facteurs de réussite

- Une vraie vision sur les grands enjeux agricoles locaux et la volonté d'adresser les problèmes de fonds.
- Des élus moteurs et une ingénierie interne pour porter cette vision au quotidien.
- Une légitimité qui s'appuie sur des outils comme l'abattoir intercommunal.
- Une capacité à trouver des solutions nouvelles et innovantes.
- Un grand réseau partenarial.
- Des moyens financiers donnés aux partenaires, via la passation de conventions annuelles.



Perspectives

Mise en fonctionnement de l'espace test et agrandissement, concrétisation des actions en cours.

C'est à refaire



Le projet couvre l'ensemble de la filière agroalimentaire, de la formation pré-installation jusqu'aux débouchés locaux. Il ose s'emparer des vrais enjeux de l'agriculture et y répond de manière ambitieuse, sans laisser à douter de la légitimité de la collectivité sur le sujet.

Pour nous contacter



• **BIO NOUVELLE-AQUITAINE** •



• **AGROBIO 87** •

Romain BADUEL, conseiller territoire



07 77 72 01 43



r.baduel87-19@bionouvelleaquitaine.com



2, avenue Georges Guingouin, 87350 PANAZOL

AVEC LE SOUTIEN DE



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION
*Liberté
Égalité
Fraternité*